

LE BIEN PUBLIC

Bill. Français
Casier 236
Quebec

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro.

La Barrage de la Loutre

Les journaux ministériels font grand état d'un projet de barrage à être établi à la rivière de la Loutre dans le but de régulariser le débit des eaux du St-Maurice.

L'entreprise, sous la haute direction de M. Parent, commissaire des eaux courantes, coûterait quelque chose comme un million deux cent mille piastres et serait commencée dès le printemps prochain.

Il n'y a pas de doute que le but est magnifique, mais quelques ingénieurs, bien au courant des choses du St-Maurice, estiment qu'avant de rien brusquer, il importe d'apporter à la réalisation de cette entreprise gigantesque, toute la somme de prudence nécessaire.

Et en effet, il est bien établi que le St-Maurice reçoit ses eaux d'un vaste et haut plateau d'épanchement dont la superficie atteindrait plus de cent mille milles; le rapide de la Loutre est la voie d'échappement par où les eaux de ce plateau se déversent pour une part dans le St-Maurice.

Or par ce plateau passe aussi la ligne de partage des eaux qui coulent soit vers le St-Laurent, soit vers la Baie James vers l'Ontario ou le Lac St-Jean. En sorte que toute la question est de savoir si, en obstruant le rapide de la Loutre, l'on ne changerait pas le cours naturel des eaux du haut plateau, car une différence de niveau peu considérable peut faire déverser toute la masse vers la Baie James ou ailleurs.

Ce serait, convenons-en, un fort vilain tour, et nous espérons bien que toutes les précautions seront prises pour qu'un tel malheur n'arrive pas.

La localisation de tous les cours d'eau, et la prise des niveaux de tous les lacs de cet immense plateau est un ouvrage considérable; il n'est pas à notre connaissance que rien de tel n'ait été accompli jusqu'à présent. Il nous semble pourtant que ce serait bien là la première chose à faire.

Le projet encore une fois, est absolument désirable, et offrirait pour nous des avantages très précieux, seulement, il serait très regrettable que toutes les précautions n'aient été prises avant de le tenter.

Les journaux à la dévotion du ministère, se réjouissent de penser que la digue provinciale sur le St-Maurice sera trois fois plus grande que celle d'Assouan, et ils glorifient l'entreprise qu'ils appellent hardie. Va pour l'entreprise hardie, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas hasardeuse.

Un barrage établi au lac Manouan, barrage bien modeste comparé à celui que l'on médite de faire actuellement, a bien failli jouer une blague assez coûteuse à ses auteurs. En effet, l'ouvrage terminé, l'on s'aperçut qu'il ne s'en fallait que d'une élévation de quelques pouces de plus pour que l'eau que l'on voulait canaliser vers notre région ne se déversât dans l'un des tributaires de l'Ottawa.

Et c'est pour éviter un semblable mécompte que nous espérons que toutes les précautions ont été prises au sujet du barrage du rapide de la Loutre.

Visiteurs Distingués

Nous avons eu la bonne fortune d'avoir la visite à nos bureaux du Rév. frère Hilaire, directeur de l'Académie Commerciale à Québec, et du Rév. frère Hilarion, sous-directeur.

Le frère Hilaire est un de nos éducateurs les plus distingués. Le frère Hilarion, qui a laissé ici de si nombreux amis, nous assure qu'il garde de Trois-Rivières le souvenir le plus agréable.

ECHOS ET COMMTEAIRES

Nos vœux les plus sincères de bon succès à nos vaillants confrères du "Devoir" et de l'"Action Sociale" qui viennent de célébrer tous deux l'anniversaire de leur publication.

Chacun de leur côté, l'un et l'autre de ces grands quotidiens fait de bonne besogne et mérite le chaleureux encouragement de tous.

Madame Laure Conan nous envoie un exemplaire de sa monographie de Louis Hébert, premier défricheur cadien.

Notre éminent écrivain veut une statue à ce héros de la glèbe, et nous souhaitons que ce patriotique désir soit accompli.

Le vaillant Sénateur Landry se retire de la direction du journal "Évènement" de Québec.

Au mauvais jour du parti conservateur, le Sénateur Landry combattait avec vigueur pour ses amis. A vrai dire, sous sa puissante direction, l'Évènement, grâce à beaucoup de sacrifices, a pu demeurer l'unique quotidien conservateur français dans le pays.

Andrinople, que convoitent les Balkans et que veulent garder les Turcs, demeure la pierre d'achoppement de la paix.

Les Turcs espèrent par des attermolements gagner un peu ce que la valeur des armes leur a si lâchement refusé.

Une demoiselle Jessie Melville, institutrice d'Ontario dit que le système éducationnel de Toronto est un siècle en arrière de son temps. L'on n'enseigne pas aux enfants, l'on ne leur fait qu'effleurer une quantité de matières.

Et la "Gazette" de Montréal remarque que cette critique a des chances d'être fortement tancée par la presse de Toronto. Car d'après cette presse, il est entendu que le seul mauvais système d'éducation est dans le Québec.

Il est tout de même extraordinaire qu'il ait plu à M. Gouin de rappeler la prohibition de notre bois à pulpe, juste quinze jours après la prorogation des chambres.

Le fait est que cette prohibition avait été déclarée également après une prorogation de la Législature, exactement huit jours après, et lors d'un banquet.

Lors de la discussion du Bill Finnie, M. Gouin refusait l'instruction obligatoire parce que jamais le peuple n'avait eu l'occasion de se prononcer sur cette importante question.

Et la prohibition, ou l'exportation libre de notre bois à pulpe, quand donc le peuple a-t-il été appelé à se prononcer là-dessus?

Le peuple n'en a jamais entendu parler. La chambre non plus, du reste.

Et cependant il s'agit là pour la Province d'une affaire de quelques millions, en plus, ou en moins.

Nous avons félicité M. Gouin d'avoir affirmé et pratiqué ce principe constitutionnel de la consultation populaire.

Mais comme dans la question de prohibition de l'exportation du bois à pulpe, il fait faux bond au principe, nous lui retirons nos félicitations.

N'aimant pas laisser traîner nos amabilités lorsqu'elles deviennent hors de saison.

Les Fêtes à la Prison

Les pauvres reclus de la Prison n'ont pas été trop délaissés durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la charité est venue pour quelques heures égayer ce lieu de pénitence.

Grâce à la générosité du géolier, M. Arthur Brunelle, un joli dîner était servi aux prisonniers le jour de Noël. La veille du jour de l'An, les malheureux gardaient encore le souvenir de ce bon repas, tout en appré-

hendant les rigueurs d'un jour de l'An maigre après avoir connu un Noël gras. Les heures succédaient aux heures et le soir du 31 décembre était tombé, et dans les cellules chacun avouait tristement n'avoir eu vent de l'arrivée d'aucun panier.

Mais quelle bonne surprise! La table du jour de l'An était aussi abondante en excellentes choses que celle de Noël, et la bonne Sœur Prince, visitatrice de la Prison, avait fait ce miracle. Pas n'est besoin de dire combien les convives firent honneur à ce repas inespéré.

Nous ne saurions dire lesquelles des viandes ou des desserts furent goûtés davantage, ce que nous savons bien toutefois, c'est que les cigares servis à la fin du repas furent savourés religieusement. Le déjeuner avait été offert le matin par M. le Shérif Dumoulin.

Nos Courriers

Nous donnons une large place aujourd'hui à nos correspondances qui nous arrivent d'un peu partout et plus nombreuses que jamais. Nous remercions nos gracieux courriers de nous aider à rendre notre journal de plus en plus intéressant, et nous espérons qu'avant longtemps, de chacune des paroisses de notre district nous arrivera chaque semaine un rapide compte rendu des faits et gestes les plus importants.

Nos collaborateurs n'ont pas idée jusqu'à quel point ils font œuvre utile en renseignant le public. Il ne se passe pas de semaine que nous ne recevions des demandes d'abonnements nouveaux d'anciens résidents du district établis au loin. Tous ces amis attendent chaque semaine les nouvelles de leur "chez nous" que le *Bien Public*, grâce à la bienveillance de ses correspondants, devient de plus en plus en mesure de donner à tous.

Joyeux et Triste

J'ai visité nombre de familles des Trois-Rivières, et j'ai constaté, avec quel plaisir! que cette année il n'y avait pas une goutte de boisson forte à leur foyer.

La boisson devient évidemment une chose dont on a honte chez les gens comme il faut, dans toutes les classes.

La boisson forte devient le fait des ivrognes, elle se cantonne de plus en plus dans la voyoucratie.

Voilà surtout l'honorable clientèle des buvetiers.

Maintenant, que la voyoucratie se recrute dans toutes les classes de la société, des plus bas degrés aux plus élevés, c'est une vérité connue par tout le monde, absolument.

Mais enfin, de plus en plus notre peuple comprend que la boisson l'abaisse, le rapetisse, le dégrade et l'avilit. Tant mieux!

On comprend de plus en plus que la boisson est la grande trompense qui promet tout et ne donne rien, rien... que beaucoup de mal.

La grande volence qui dérobe les fortunes pour ne donner en retour que les plus tristes ruines... tousjours. Continuons à délivrer notre peuple des griffes de ce monstre vorace. Que chacun se fasse apôtre autour de soi, par la parole, oui, oui! et par l'exemple, partout et toujours.

Aucun effort n'est perdu jamais! J'estime que toute parole, tout conseil, donné contre l'usage des boissons fortes, ainsi que tout exemple, porte son fruit... infailliblement.

Quel plaisir j'ai éprouvé à lire dans le "Bien Public", une plainte sur ce qui se passe dans la belle paroisse de Champlain.

Je venais justement de causer avec deux personnes bien dignes qui ont quitté Champlain depuis peu. Avec quelle force et quelle indignation elles ont parlé de ces désordres qui dégoûtent profondément l'honnête population de cette belle paroisse.

Hélas! Trois fois hélas! Je ne le dis pas plus pour Champlain que pour ailleurs, mais combien de maires et de conseillers ne comprennent pas le premier mot de leurs obligations. Ils n'ont pas plus l'air de croire qu'un

devoir grave les oblige en conscience de réprimer ces désordres.

Leur serment de pères civils de la paroisse ne leur dit absolument rien. Il faut les instruire.

C'est triste, mais rémédiable.

C. VRAI.

C'est le Pape qui parle

ECOUTEZ!

Un petit acte de courage, s'il vous plaît, et qu'on lise avec attention, beaucoup d'attention, cette lettre du Pape à un de ses amis.

Qu'on y lise et apprenne de la bouche la plus autorisée de l'univers quels sont les journaux dangereux.

Qu'on y apprenne le devoir de supporter les journaux franchement catholiques.

Où lisez ceci et méditez-le, lecteurs de bonne volonté.

De *La Croix* de Paris, 17 déc. 1912.

Lettre du Saint-Père

à M. l'abbé Ciceri

M. l'abbé Louis Ciceri, curé-prévôt de Casalpusterleno (Lombardie), connu personnellement de Pie X, lui avait adressé une lettre pour lui demander d'abord des nouvelles de sa santé et de son travail, au sujet des on-dit tendancieux répandus à ce propos, puis des directions vis-à-vis du danger toujours croissant de la presse catholique libérale, minimaliste, interconfessionnelle, etc.

Voici la traduction de la réponse du Saint-Père, d'après l'A. L. R.

Révérend Monsieur le Prévôt.

Je réponds de ma main à votre lettre du 15 courant pour vous autoriser à déclarer :

1° Que, grâce à Dieu, jusqu'à ce jour-ci, le Pape se porte bien, ce qui lui permet, comme dans les années passées de dédier chaque jour plus de trois heures aux audiences, et trois autres heures au moins aux affaires des Sacrées-Congrégations et de sa Secrétairerie particulière;

2° Que dans le gouvernement de l'Eglise, il est affectueusement aidé par de nombreux Eminentissimes cardinaux, mais qu'aucun d'eux ne s'arroge le droit de faire en son nom une chose qui ne soit préalablement ordonnée par le Pape ou fixée de plein accord avec lui;

3° Que tous ceux qui répandent le bruit que ce sont trois cardinaux qui commandent sont de ces individus inqualifiables qui ne manquent jamais dans l'Eglise; pour se soustraire à la soumission obligatoire, ils veulent se faire une conscience qui leur permette de ne pas se croire obligés, parce que ce n'est pas le Pape qui commande.

Quant aux journaux, si vous prêchez contre les journaux mauvais, et répandez autant que vous pouvez les bons, déconseillant l'abonnement et la lecture des dits journaux du *trust*, vous accomplissez votre devoir de bon curé; vous faites non seulement ce que le Pape veut, mais ce que le bon sens catholique exige.

En effet, comment peut-on approuver certains journaux qui se cachent sous l'étiquette de catholiques, parce que quelquefois ils annoncent les audiences pontificales ou les notes vaticanes, mais qui, non seulement ne disent jamais un mot sur la liberté et l'indépendance de l'Eglise, mais qui feignent de ne pas s'apercevoir de la guerre qu'on lui fait? — des journaux qui non seulement ne combattent pas les erreurs dominantes de la société, mais qui apportent leur contribution à la confusion des idées et des maximes divergentes de l'orthodoxie, — qui produisent l'encens aux idoles du jour, — qui louent des livres, des entreprises, des hommes néfastes pour la religion?

Plaignons généreusement (s'ils sont de bonne foi) les pauvres illusionnés qui croient empêcher la lecture des journaux mauvais, en les remplaçant par des journaux soi-disant tolérants, de mi-teinte et incolores; pendant qu'ils ne convertissent personne de nos adversaires (qui les ont en aversion par le seul fait qu'ils sont catholiques) ces journaux-là apportent le plus grand des dommages aux bons. Ceux-ci y cherchent la lumière

CONSULTATION : TEL. 509

De 10 à 12 heures A. M.
" 2 à 4 " P. M.
" 7 à 8 " P. M.

Dr C. A. BOUCHARD

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.

MEDECIN-CHIRURGIEN
CHIRURGIE-GENERALE

S'occupe surtout des Maladies des Femmes, Maladies Génito-Urinaires,

4 RUE ALEXANDRE, TROIS-RIVIERES.

et ils y trouvent les ténébres; ils ont besoin d'aliment et ils succent du poison; et au lieu d'y trouver la vérité et la force pour se maintenir fermement dans la foi, ils y trouvent des arguments pour devenir insouciant, apathiques et indifférents dans une chose si importante.

Oh! quels dommages pour l'Eglise et pour les âmes par le fait de ces journaux! Et quelle responsabilité surtout pour ces ecclésiastiques qui les encouragent, qui les recommandent!

La vérité ne veut pas d'oripeau; notre drapeau doit être déployé; c'est seulement par la loyauté et la franchise que nous pourrions faire quelque chose de bien; combattus par nos adversaires, mais respectés par eux, de façon à pouvoir conquérir leur admiration et, peu à peu, leur retour au bien.

Voilà mes sentiments que vous pourrez, à l'occasion, faire connaître à tous ceux qui en ont besoin, leur affirmant que le Pape pense de la sorte, le Pape qui vous donne la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 20 octobre 1912
Pius PP.X.

En Vente Au Bien Public

Une Croisade D'Adolescents par l'abbé L. A. Groulx Professeur au Collège de Valleyfield. Notre collaborateur *Canadien* faisait ici même un éloge justifié de cet intéressant ouvrage qui devrait se trouver dans toutes les maisons. Des extraits de lettres, journaux, etc., cueillis avec amour par une main délicate et sûre nous révèlent qu'il y a dans nos petits canadiens qui poussent toutes une réserve de fierté, de dévouement, d'apostolat qui laisse espérer à notre nationalité des lendemains pleins d'azur. Ouvrage reconfortant à lire pour les grands et les petits. Une Croisade D'Adolescents est en vente au Bien Public: \$0.75 l'unité.

Si vous voulez une bonne machine à écrire, rendez vous au Bien Public, 3 rue Hart, vous aurez là, la fameuse machine "Oliver," la meilleure sur le marché.

Bureau: Tél. 509. Résidence: Tél. 126

Dr E. BUISSON
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.
(En face du Marché)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 658 Résidence 337

Dr J. H. BELAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
20a, RUE DES FORGES - TROIS-RIVIERES
(Bloc Carignan)

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche par engagements.

Pour les Bureaux

Nous avons un assortiment complet de rubans à clavigraphie, de toutes sortes. Aussi le papier carbone et papier type-writer.

Nous vous invitons tous à venir nous voir pour y faire les achats de ce genre. LE BIEN PUBLIC, 3 rue Hart.

Département d'Épargne

4% INTERET de QUATRE pour 4%
cent alloué sur Dépôts.

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers
TROIS-RIVIERES, Qué.

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.

Avocat

6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD,

AVOCAT

3 rue Hart, Tél. 640

Residence: 17 rue St-Pierre, Tél. 434

L. P. GUILLET, FORTUNAT LORD

C. R.

GUILLET & LORD,

Avocats

20 rue St-Joseph, Trois-Rivières,

Tél. 263

GEO. HENRI ROBICHON

Avocat

5a Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT

16 Bonaventure, Tél. Bell 61

Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS, C. R.

Avocat

4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65

Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets

DESILETS & DESILETS

Avocats

25 - Rue Alexandre, - 25

Tel. Bell 511 Trois-Rivieres

BRUNO MARCHAND EDGAR BOURNIVAL

MARCHAND & BOURNIVAL

Avocats

20 rue Alexandre Tél. Bell 585

Trois-Rivieres.

J. A. Comeau, C. R. Tél. Bell 38

Arthur Béliveau, LL. B.

COMEAU & BELIVEAU

Avocats

8 rue Des Forges, Trois-Rivieres

ARCHITECTE

Telephone 153 Telephone 453

Bureau: Residence:

CHARLES LAFOND,

Architecte-Evaluateur

SPECIALITE: EDIFICES RELIGIEUX.

Bureau: Residence:

15 Bonoventure 10 Alexandre

Trois-Rivieres.

NOTAIRES

Telephone 491

J. A. TRUDEL

Notaire

Argent à preter. Agent d'Immeubles

Coin Hart et Alexandre,

Bureau: Rue Alexandre, 3-Rivieres

Boite de Poste 154 Tél. 235

J. A. LEMIRE, LL. L.

Notaire

Cessionnaire des Greffes des Notaires

P. O. Guillet et P. L. Hubert

Assurances et Argent à Preter

28 Alexandre (Coin Hart)

Trois-Rivieres

Telephone 241 ARGENT A PRETER

A. LEBRUN,

Notaire

Cessionnaire du Greffe de feu

P. Desilets, N. P.

23, Bonaventure 3-Rivieres.

J. P. MEUNIER,

Opticien

Diplômé de l'Institut de Boston

36, rue Des Forges, Trois-Rivieres

Un Piano de \$300 Gratis !

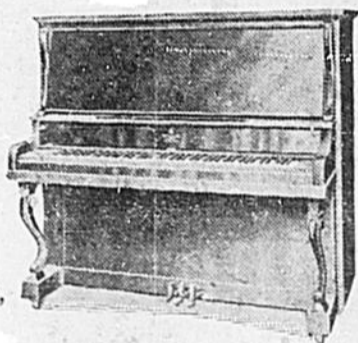
LA Maison Teasdale

Offre ce Cadeau à sa Clientèle

Nous venons de choisir, à la maison J.S. RIVARD & CIE, 176 rue Notre-Dame, un des plus beaux modèles de PIANOS WILLIS, style Louis XV, mécanisme de tout premier ordre, boîte de résonance en Acajou, que nous voulons offrir absolument GRATIS à notre clientèle.

Ce Piano est exposé dans la vitrine

Afin que tous puissent avoir une chance égale de gagner, nous avons adopté le système suivant :



Comment vous pouvez gagner ce Piano

Toute personne qui achètera pour la valeur d'un dollar de marchandises au comptant, recevra un coupon numéroté pour le tirage. A ceux qui achèteront pour plus d'un dollar nous donnerons en plus un coupon non numéroté pour chaque 25c excédant le dollar, quatre de ces coupons pourront être échangés pour un coupon numéroté régulier.

Le samedi, 25 janvier prochain, le tirage public aura lieu et le piano sera remis au détenteur du numéro gagnant.

Seules les personnes qui achètent pour un dollar ou plus en un seul et même jour peuvent prendre part au concours du piano, mais grâce à notre système de cartes-primes, celles dont les achats seront moindres que un dollar ne perdent rien puisqu'elles ont droit à une piastre en marchandise lorsque leur carte est complètement poinçonnée.

Bénéficiez de nos Occasions Sensationnelles !

Pour bien faire comprendre que ce cadeau est bien un CADEAU, et que nous ne nous proposons pas de vous faire acheter votre propre piano, nous offrirons durant toute la durée de ce concours, des occasions tout à fait exceptionnelles et nombre d'articles en magasin seront offerts à des prix très réduits.

Voici quelques exemples :

Fil GINGHAM, valant 10c, pour..... 7c	Sateen, couleurs ass., val. 15c, pour.... 10c
Fil GINGHAM, valant 12½c, pour..... 10c	Mousseline de couleur, val. 15c, pour... 10c
Toile carreautee, 36 pes, val. 25c, pour 20c	Toile à nappes, blanche, à..... 25c
Toile à rouleau, valant 12c, pour..... 10c	Blouses blanches, de \$1.25 à \$1.75, pour 75c
Etoffes à costumes, valant 50c, pour... 25c	Chemises de couleur, hommes, \$1, pour 50c

Robes d'été pour dames et enfants, vendues à grande réduction. Assortiment de marchandises d'automne au complet. Toujours en magasin patrons McCall

C. J. N. TEASDALE

Marchand de Nouveautés

180 Rue Notre-Dame - Trois-Rivières

Cloches Dubuisson, Fils. PARIS, FRANCE.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches et sans la couleur. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons meilleurs et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. 21 jours carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboures, Bronzes, etc., de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'Eglise, etc.

ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

49 Rue St-Antoine, (Près du Marché) Trois-Rivières

En Vente au "Bien Public"

PLUMES FONTAINES

On vient de recevoir à la Librairie du Bien Public, 3 rue Hart, un joli choix de plumes fontaines de \$1.00 à \$5.00 la pièce. Les hommes d'affaires ne devraient pas se passer de cet article nécessaire dans leur bureau. Nous garantissons la qualité et la durée. Les écoliers se sauveront le trouble de transporter à leur classe une bouteille d'encre qui souvent est la cause d'accidents désagréables, ou de se servir de plumes qui souvent ne leur conviennent pas. Nous sollicitons votre visite.

On Demande Encore des Travailleurs

IMMEDIATEMENT, familles garçons et filles, pour colorier images à domicile, pour commerce, nouveau procédé de coloriage. Nous fournissons tout, vous faites le travail. Nous envoyons croquis d'images que vous coloriez et nous renvoyez. Pas de dépenses. Travail à l'année, pour tout le temps ou loisirs. Pas de sollicitation. Ecrivez aujourd'hui pour instructions et contrats (gratuits).

La plus haute récompense à l'Exposition de Toronto, en 1912.
Commercial Art Studio
815 College St.,
Toronto, Canada.
804-MU-8

Courriers

Valmont

La messe de minuit a été célébrée avec beaucoup de solennité. Une foule nombreuse et recueillie est venue entendre le chant toujours ancien et toujours nouveau des cantiques de Noël. Chacun venait retremper sa foi; revivre les émotions que procure une messe de Minuit. Un grand nombre de fidèles se sont approchés du Dieu de l'Eucharistie tandis qu'à l'orgue sous l'habile direction de Melle Zéphyr Brunelle, le chœur de chant des hommes et des jeunes filles exécutait une messe harmonisée.

A l'entrée, M. Alphonse Cossette chanta: Minuit Chrétiens. A l'offertoire, le cantique: O Roi de la nature par Melle E. Landry. A la communion, le cantique: Bethléem lève toi, par Melle C. Fusey. A la fin de la messe, le cantique: l'Echo des montagnes, par Melle D. Landry.

A la messe de l'aurore, les cantiques suivants furent chantés: Silence Ciel! Silence terre! par Melle A. Doucet. L'Ange et le berger, par Melle: Adèle Gagnon et Yvonne Héon. Le cantique si-bien connu: Ça bergers, par Melle A. Dion. Celui de: Les charmes de Jésus, par Melle Rheault.

A la messe du jour, l'Adeste Fidéles fut chanté par M. Théophile Landry et Melle C. Fusey. A la communion, Melle Veilleux chanta le Noël de l'Eucharistie.

Bref, la messe de minuit fut belle et chacun en gardera longtemps un doux souvenir.

—M. le Curé a fait la visite de la paroisse, voici le résultat obtenu 127 familles, population 707 dont 584 communiant.

Les membres du cercle agricole ont fait dimanche dernier l'élection annuelle de leurs directeurs. MM. David Rheault et Oscar Lord ont été réélus et MM. Omer Marchand, Alphonse Boisclair, Joseph Chevalier Henri Demontigny et Joseph Rheault ont été choisis nouveaux directeurs en remplacement de MM. Alexis Gauvin, Georges Beaumier, Joseph Brière, Octave Lamothe et Rémi Lambert.

MM. les directeurs devront se réunir bientôt pour élire les principaux officiers.

St-Léonard

On commencera ici au printemps, la construction d'un magnifique presbytère en briques, à deux étages et on fera aussi de grandes réparations à l'intérieur de la sacristie, à la couverture de l'église et au clocher.

Il est aussi à peu près décidé que nous aurons un orgue, et en cela, on se rendra au désir de tous les paroissiens.

—Notre nouveau conseil du village, à sa session régulière du 5 décembre, a choisi pour maire, M. J. A. Fouchault, marchand.

—Dimanche, M. Honoré Leblanc, a été élu marguillier en remplacement de M. Onésime Comeau, sortant de charge.

St-Mathieu

Un événement peu banal ici, c'est un triduum qui vient de nous être donné par le Révérend Père Joachim-Joseph.

Comme en peu de temps il a su bien dire à chacun son devoir. Ce triduum fera un grand bien sous tous ports.

Je ne puis résister au désir de dire ici quelques mots au sujet de la température que le R. P. a traité avec tant de maîtrise et de conviction.

Les ravages de l'alcool, comme ils sont considérables, renversants, épouvantables.

Les désastres, les ruines de l'alcool dans la famille et dans la race sont si réels, on n'y réfléchit pas assez, quoique ces tristes choses nous environnent. Comme c'est bien vrai, il suf-

fit d'ouvrir les yeux, de réfléchir pour constater par nous-mêmes l'étendue du mal qui nous dévore. Quel chancre!

Quel mal l'alcool ne produit-il pas au point de vue pécuniaire, ces millions qu'il arrache au peuple et ces millions de pertes dont il est l'occasion nécessaire.

Et au point de vue morale se peut-il sembler engendrer de péchés, d'abominations et de crimes?

Un buveur, un ivrogne, mais c'est une sentine de tous les vices les plus ignobles et les plus dégradants.

Qui déshonore autant Dieu et l'humanité que lui?

Qui vomit en plus grande abondance que lui les plus affreux blasphèmes et les discours les plus monstrueux d'impureté?

Qui souille et viole autant le jour du Seigneur, les dimanches et les fêtes que lui le buveur?

Qui change tant de foyers en y réunissant toutes les tyrannies, tous les scandales et tous les malheurs?

Qui ensanglante la terre et jette la société dans l'épouvante et l'horreur par les crimes sanglants et les plus bestiaux? L'histoire des prisons des pénitenciers et des échafauds n'est-ce pas l'histoire de l'alcool?

Qui engendre et déclenche avec une effronterie et une égale rage, l'impureté et la bestialité, les abominations contre nature comme l'alcool?

Jamais nous n'avons mieux compris que la boisson pour tant d'argent qu'elle arrache ne sait donner en retour que du mal, rien que du mal partout du mal; du mal à tous et toujours.

Que le démon se moque et doit se moquer des hommes auxquels il arrache tant d'argent parfois si péniblement gagné pour rendre en retour... jamais un moment de vrai bonheur et un déluge de vrais malheurs. L'alcool n'a jamais fait faire un bon coup, mais combien de sottises, de folies et de mauvais coups.

Nous ne comprendrons probablement jamais mieux que la bouteille est le tabernacle (que Dieu me pardonne) du démon d'où il exerce une puissance extraordinaire et singe le Christ, en invitant par la voix des journaux, des parents et des amis à boire ce qu'on devrait appeler le sang du diable.

Les tertiaires doivent être contents ils n'ont pas été oubliés.

Combien de personnes ont été ravies de la facilité de la règle du Tiers-Ordre et de ses avantages si considérables. C'est si vrai que le Tiers-Ordre ne défend et ne demande que ce que l'Eglise a toujours défendu ou demandé: "L'observation de la loi du bon Dieu" et les moyens d'observer cette loi.

Un grand nombre de personnes ont pris le saint habit bien décidées d'être des modèles de chrétiens.

En somme belle et bonne retraite de toute manière.

Dieu a dû nous pardonner tous nos péchés de la vieille année; la nouvelle commencée par la sainte communion nombreuse sera bénie et meilleure.

—Des dimanche après-midi MM. le curé de St-Elie et le vicaire de St-Paulin nous arrivaient pour aider aux confessions, ce qui permettait aux fidèles de cette paroisse de communier tous des mardi matin. Pour le premier de l'An, c'est la paroisse au grand complet qui consacrait l'année nouvelle à Jésus Eucharistie, par une communion absolue générale.

Pour le premier de l'An cette année le diable n'aura pas large part.

La retraite prêchée par le R. Père Joachim Joseph a été un vrai succès. Ce qui prouve les excellents effets de cette trop courte mission, c'est que la sainte table a été très visitée et l'église toujours remplie.

Nous nous en souviendrons longtemps, c'est sûr!

MAGASIN MODERNE GENEST & CLOUTIER

Si vous aimez les Parfums, entrez chez GENEST & CLOUTIER et demandez les meilleurs, notre assortiment est au complet. Pour vous renseigner, demandez le VIN AUX TROIS QUINQUANES du Dr TWICK. Nous avons les chocolats des meilleures maisons, GANONG, LOWNEY, HEUYLER, ETC. Nous représentons les meilleurs fleuristes et nous serons toujours heureux de prendre des commandes pour les fleurs.

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

Pompes à Bras (De Seconde Main) Pour les Incendies

CAPACITE 100 GALLONS D'EAU A LA MINUTE. EN PARFAIT ORDRE.

J'attire l'attention des municipalités et leur recommande de se mettre en garde contre les incendies et de se procurer une pompe à des conditions très faciles. Cette pompe possède ses accessoires d'été et d'hiver.

BELLEFEUILLE & FRERE (AU GROS MARTEAU)

277, NOTRE-DAME - TROIS-RIVIERES

Cet espace est réservé
pour la maison

J. A. CARIGNAN & CIE

Marchands de Meubles.

Funérailles à Nicolet

Les funérailles de la Révérende Sœur Agnès de Jésus, née Marie-Louise St Germain, ont eu lieu le 27 décembre à 8 hrs au monastère du Précieux Sang de Nicolet. Le Révd. C. E. Bruneault aumônier de l'institution officiait, assisté des RR. MM. Moreau comme diacre, et L. Lavigne comme sous-diacre.

Au chœur figuraient : Mgr Bruneault évêque de Nicolet, Mgr Bernard évêque de St-Hyacinthe, Mgr Douville supérieur du Séminaire de Nicolet, Mgr Milot, Vicaire Général du diocèse, M. le Grand Vicaire Thibaudier curé de Gentilly, M. Lavallée curé de Nicolet, M. Blondin curé de Ste Monique, M. B. Prince curé de St-Léonard, M. J. Bourgeois, et plusieurs autres membres du clergé. Les parents de la défunte assistaient aussi en grand nombre. Les porteurs étaient MM. T. Caron, maire de Nicolet, Octave Hébert, le Dr Cloutier, et Antonio Prince.

Vendredi le 24 dernier, Sœur Agnès de Jésus du monastère du Précieux Sang s'éteignait entourée de ses compagnes religieuses ; elle qui avait donné à Dieu dix-huit années de sa vie, recevait la récompense accordée à ceux qui le servent ici-bas. Mourir

dans ce lieu de paix et de bonheur, que le départ est doux et facile ! La résignation, et ces sentiments de piété qui l'envahissaient disent assez la grandeur et la sublimité d'une vie passée au service du Seigneur.

Son seul regret était de laisser une mère ou plutôt celle qui fut sa seconde mère. C'est elle qui avait appris à l'orpheline de 7 ans à prier et à aimer Dieu. Si je meurs aujourd'hui religieuse, disait-elle dans sa lettre d'adieu, c'est à toi qui fus ma seconde mère, que je le dois. Et dans la vision du bonheur qui l'attendait, elle laissa la terre pour s'envoler ainsi qu'une colombe vers la voûte du grand Ciel.

Sœur Agnès de Jésus est née à St-Hyacinthe le 9 août 1871, du mariage du Dr J. A. L. St-Germain et de Mme Marguerite Anne Morison. Sœur Agnès de Jésus n'avait que 4 ans lorsqu'elle perdit sa mère, mais 3 ans plus tard elle retrouvait une seconde mère dans la personne de Mde Veuve Dr Médéric Poisson née Anne Prince. Après avoir fait ses études chez les Dames de la Présentation de St-Hyacinthe, quittait le monde pour entrer en religion à l'âge de vingt-quatre ans.

Son choix fut pour le Précieux Sang de sa ville natale, malade elle vint à

Nicolet lors de la fondation d'un monastère à cet endroit et le 24 mai 1897 en présence de Mgr. Gravel, Sœur Agnès de Jésus prononça ses derniers vœux.

Elle laisse pour la pleurer une seconde mère, Mde Veuve Dr St-Germain résidente à Nicolet, et deux sœurs, Mde Dr Gauthier de Montréal, et Melle Rosalie St-Germain, cette dernière demeurant encore auprès de sa vieille mère.

Nombreux sont les témoignages de sympathie reçus par la famille. Nous remarquons ceux de : Sir Wilfrid et Lady Laurier, M. et Mde Jacques Bureau, M. et Mde Dr Legris ; Mde Béliveau, Mde Morin de Ste-Monique, Mde Vve A. Blondin de Bécancourt, M. G. Prince de St-Grégoire, ceux d'un grand nombre des membres du clergé, d'un grand nombre de religieux, et de religieuses, de parents et d'amis.

Courriers

ST-TITE

Cette année, St-Tite peut se vanter d'avoir fait sa part dans la célébration de la grande fête de Noël.

Un magnifique programme musical avait été préparé pour les messes de minuit et du jour sous l'habile direction de Mme L. N. E. Lacoursière, organiste.

A la messe de minuit, nous avons entendu entr'autres morceaux de chant : le "Minuit Chrétiens" d'Adam, chanté par M. Gilles Dessureault, Sr. "La Pastorale" de Lambilotte (en chœur) et plusieurs autres cantiques de circonstances.

A la messe du jour, les membres du chœur de l'orgue ont très bien rendu la messe harmonisée des Anges d'Ernest Gagnon.

A l'Offertoire, on a admirablement bien rendu le "Sanctus" de "Gounod."

Aux vêpres, un grand succès dans le "Magnificat" harmonisé de Perreault.

En un mot, tout le programme musical a été bien réussi, aussi en devons-nous nos meilleures félicitations à Mme Lacoursière, organiste et à tous les membres du chœur de chant.

La fanfare nous a très bien joué de beaux morceaux après les messes de minuit et du jour.

Un très grand nombre de fidèles se sont approchés de la Table Sainte, à la messe de minuit.

—Les Rvdes Sœurs de la Providence ont eu aussi leur messe de minuit, au couvent, cette année.

Le Rév. Père Prud'homme, O. M. I., a chanté la messe. Les Rvdes Sœurs aidées des élèves se sont très bien acquittées des frais du chant.

—M. Emile Goudreau, artiste-photographe s'est construit un magnifique Atelier-Salon.

Il est maintenant en mesure de recevoir les gens de St-Tite et des alentours qui voudront se présenter pour avoir de bonnes photographies.

M. et Mme Emile Hogue, leur fils Emile et leur fille Marie de St-Charles de Mandeville, Co. Berthier, ainsi que Delle Euclide Grenier, de Maskinongé étaient les hôtes de M. le Docteur J. A. Grenier.

Le 20 déc. courant a été baptisée :

Marie-Jeanne-Françoise, enfant de M. et Mme Eugène Rouleau. Parrain et marrain : M. et Mme D. Rouleau.

M. et Mme Alex. Groleau, sent les heureux parents d'un garçon baptisé le 25 déc. courant sous les noms de Joseph Alfred Noël Edgar. Parrain et marraine : M. et Mme J. A. Dessureault.

Cap de la Madeleine

Samedi soir le 28 décembre dernier, les membres du conseil de la Ligue des jeunes gens ainsi que quelques amis intimes se réunissaient chez M. W. St-Pierre afin de fêter son enterrement de vie de garçon. A cette occasion, un magnifique service à dîner lui fut présenté par tous ceux qui étaient de la fête. Le cadeau accompagnait une très belle adresse lue par M. F. Loranger, président de la Ligue. M. W. St-Pierre remercia ses généreux amis et la soirée commença, elle fut des plus amusantes, il y eût chant par MM. P. Montplaisir, Ernest Caron, Geo. Brière, Louis Lacroix, Eug. Loranger, MM. E. Lacourse et A. E. Beaubien nous firent de la déclamation. Parmi les personnes présentes on remarquait aussi MM. Eug. Dumas, Chs-Ed. Rochefort, Fred. Brière, R. Rocheleau, A. Beaumier, V. Bailly, Jos. Rio.

On s'amusa et tous se séparèrent à une heure assez avancée, emportant les meilleurs souvenirs de cette fête.

ST-LEON

Le 20 décembre, M. Georges Bergeron a été élu marguillier en remplacement de M. H. Paquin sortant de charge.

—Nous apprenons avec joie que M. Thomas P. Lamy qui a été victime dernièrement d'un accident de voiture

qui aurait pu avoir des suites fatales, se rétablit promptement, et qu'il pourra reprendre bientôt ses occupations ordinaires.

—Cette semaine ont été célébrés les mariages suivants :

M. Florentin Bergeron, cultivateur avec Melle Marie Laura Caron de Maskinongé.

M. Joseph Lessard fils de M. Ernest Lessard de Ste-Ursule à Melle Flore Lacoursière de St-Léon.

—On annonce le prochain mariage de M. Edouard S. de Carufel avec Melle Aldea Julien, fille de M. Joseph Julien, cultivateur.

—M. Auguste Chouinard et son épouse de Jonquières sont en promenade chez M. Jos. Paquin, père de Mde Chouinard.

—M. Louis Georges Mayrand d'Embrun, Ontario, est venu passer quelques jours de vacances chez son père, M. Hormisdas Mayrand.

St-Maurice

A l'occasion des fêtes du jour de l'An, il y eût chez M. Flavien Lapointe grande soirée de encre des plus animées. Tout le monde était en train de faire du plaisir et aussi nous sommes bien amusés. Etaient présents : MM. Octave Bailly, marchand, Achille Cloutier, Irénée Hébert, Thomas Pagé et Adélaïde Bayeur de Montréal, Dr I. Marchand, Jules Hébert, étudiant, Dr L. Biron, de Montréal, Lester Duguay, Freddy Primeau de Shawinigan, Philippe Grégoire, Victor Pagé, J. O. Carignan, étudiant, Emile Venne, étudiant, Moïse Lapointe, Paul Hébert, Arthur Grégoire, étudiant, Julien Thibodeau. Melles Cécile Carignan de Grand'Mère, Louisa Moreau de Batiscan, Alexandrine Hébert, Maria Lapointe, Barby Grégoire, Délia Hébert, Flo-

rette Lapointe, Marie-Anne Carignan Corinne Hébert, Ida Morin, Cécile Lapointe, Corinne Grégoire.

Il y eût du beau chant et de l'agréable musique exécutés par les bons messieurs et les gentilles demoiselles qui savaient bien se rendre à l'invitation qu'on leur proposait.

M. Adélaré Bayeur a bien su nous égayer par ses jolis morceaux de violon.

Tout le monde était gai et c'est à une heure assez avancée que nous avons souhaité un *Bonsoir* et dit un *Merci* à M. et à Melles Lapointe.

UN ABONNE.

Defense d'avancer

Par les présentes nous donnons avis que nous ne serons responsables d'aucune dette contractée en notre nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de notre main.

BELONI BERTHIAUME,
MDE JOSEPHINE BOURASSA.
Les Trois-Rivières 30 Nov. 1912.
5 f. 5 12

St-Flavie Station, 8 mars 1910,

The Oliver Typewriter Co.,
Chicago.

Messieurs,

C'est avec tout le succès désirable que nous employons le clavographe Oliver dans notre AcaTémie Commerciale.

La précision de la ligne, la netteté des caractères, la facilité de nettoyage de la machine sont des qualités qui lui donnent un avantage notoire et la font recommander pour l'usage dans les collèges.

Recevez, messieurs, nos salutations empressées.

L'ACADEMIE COMMERCIALE,
Ste-Flavie Station, P. Q.
LE BIEN PUBLIC,
Agent pour Trois-Rivières.

J. B. LORANGER,

MARCHAND DE FER

24 Rue Badeaux, Trois-Rivières.

Toujours en MAGASIN un ASSORTIMENT complet des MEILLEURES marques de FERRONNERIES et de QUINCAILLERIES.

Fondée en 1865.

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Epicerie, Vins, Liqueurs,
Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

ANSELME DUBÉ

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

Bureau édifice Banque d'Hochelega
Chambre No 2. Tél. Bell 631.

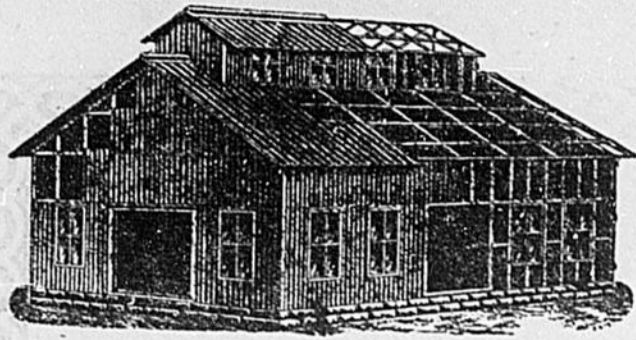
Résidence 28 Ste-Marie
Tél. Bell 558.

La Confiance ne vient pas sans les preuves ;
Pour vos entreprises, constructions de tous genres
Vous serez satisfaits.

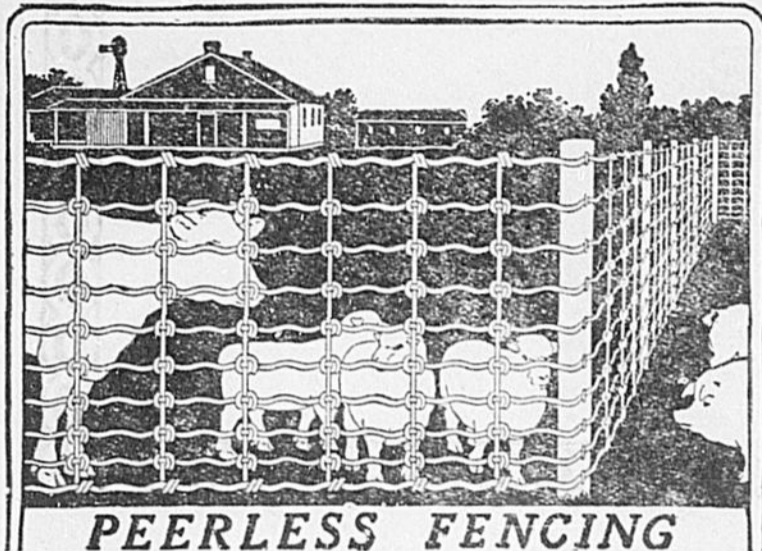
AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir
de vous informer avoir reçu
toutes nos marchandises
pour l'automne, consistant
en Meubles, Tapis, Prelarts.
Une visite est sollicitée.

A. LAURIN & CIE
42, Rue Du Platon



Lattes Métalliques, Encoignures, Boutisses, Tôles ondulées, Imitations de Briques et Pierres, Dalles et Tuyaux de conduite d'air.



PEERLESS FENCING

CLOTURES DES CHAMPS ET DE JARDINS.

JOS. A. DESILETS

No. 21, RUE ST-JOSEPH, Tél. Bell 533. TROIS-RIVIERES

Courriers

Valmont

DÉCÈS.—Mardi dernier, 31 décembre 1912, s'éteignait doucement dans le Seigneur après une longue maladie soufferte avec résignation, M. Nazaire Levasseur. Bien qu'il souffrait déjà depuis longtemps, rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine et personne ne soupçonnait qu'il ne verrait pas luire l'aurore de la nouvelle année. Il eût la consolation de recevoir le Saint-Viatique quelques heures avant de mourir. Homme de bien, d'une conduite exemplaire, père tendre et dévoué pour ses enfants, M. Levasseur est allé recevoir la récompense de 75 années de travaux, et de mérites et de bonnes œuvres.

La sépulture eut lieu le 3 janvier à 8½ heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le chœur de chant des hommes et des jeunes filles rendit très bien la messe des morts harmonisée. Melle Blanche Landry chanta avec beaucoup d'expression le cantique: C'en est donc fait, il faut mourir. On remarquait dans la foule, deux religieuses; c'étaient les filles de M. Levasseur dont l'une chez les sœurs Ursulines des Trois-Rivières. Toutes deux étaient accompagnées d'une religieuse, parentes du défunt. A la famille éplorée, ainsi qu'aux religieuses, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ST-BARNABÉ

Plusieurs personnes sont venues passer les fêtes dans leur famille. On remarquait, M. et Mde Adam Pichette de Montréal, M. et Mde G. Gélinais de Grand'Mère, M. et Mde Origène Pichette et leur fils Maurice de St-Boniface de Shawinigan, M. Ovide Pichette de Drummondville, M. Eugène Dupont de Montréal, MM. Arthur et Lucien Gendron de Montréal, M. et Mde Arthur Rivard et leur fillelette Eglantine de Lachine.

M. et Mde Alfred Bournival sont revenus enchantés d'une promenade à Montréal.

Melle Laurette Garceau de Grand'Mère était en promenade ici ces jours derniers, chez ses cousines Melles Yvonne et Berthe Matteau.

M. et Mde Joseph Héroux ont donné une grande partie de Whist vendredi dernier; au nombre des invités étaient: M. et Mde Ed. de Charette, M. et Mde A. de Charette de Notre-Dame de Charette, M. et Mde O. Gélinais de St-Barnabé, M. et Mde A. Lapolice de Grand'Mère M. et Mde A. Pichette de Montréal, M. et Mde Thomas Pigeon, M. et Mde P. Guillemette, M. et Mde E. Isabelle, M. Michel Bourassa de St-Barnabé, Melle Cécile Bourassa, St-Barnabé, Annette Aubin des Trois-Rivières, M. Antoine Charette de St-Alexis des Monts.

Les prix d'honneur furent gagnés par Melle Annette Aubin et M. O. Gélinais. Les prix de consolation par

Mde A. Pichette et M. Emile Isabelle. La soirée s'est terminée par le chant et la musique.

M. J. Edouard Milot de St-Alexis des Monts était en promenade ici, dimanche dernier.

St-Mathieu

Étaient les hôtes de M. J. A. Matteau, marchand; Mde Jos. Gaudet et sa fille Jeanne de Montréal.

Mesdemoiselles Auger de l'École Normale des Trois-Rivières et Blanche Matteau du couvent de l'Assomption de St-Barnabé; MM. François et Georges Dugré de l'école des Frères d'Yamachiche sont en vacances jour de l'an dans leur famille.

M. Hercule Gélinais, en promenade chez son fils Dieudonné, gardien du Club Shawenegan, souffre d'une grave indisposition.

M. Georges Houde est en promenade chez son grand-père, M. Edouard Bastien.

Les résultats de la trop courte retraite prêchée par le R. P. Joachim Joseph, ont été surtout constatées le premier de l'an. Plus de trois cents personnes se sont approchées de la Table Sainte, pour consacrer l'année 1913 à Jésus-Hostie.

M. Thomas Déziel a été élu marguillier pour remplacer M. Adolphe Héroux.

M. D. Descoteaux, marchand d'Yamachiche est venu faire visite à son beau-père, M. Raphaël Duchaine, rentier.

Nous avons eu en 1912, 30 baptêmes, 11 sépultures et 8 mariages.

Champlain
BAPTEMES

15 déc. 1912.—Jos. Eugène André fils de Noël Polette et de Léontine Marchand.

Parrain: M. Eugène Marchand, ingénieur. Marraine: Mme Clara Baribeau, épouse de Urcisse Marchand.

21 déc. 1912.—Louis Georges Gérard, fils de Tancrède Bordeleau et de Cécile Cossette.

Parrain: M. Cléophas Cossette, cultivateur et son épouse. 26 déc. 1912.—Joseph Lucien Noël, fils de Lucien Cadotte et de Laure Sauvageau.

Parrain: M. Joseph Sauvageau, cultivateur et son épouse.

27 décembre 1912.—Georges Etienne Antoni fils de Gustave Toupin et de Marie-Antoinette Cossette.

Parrain: M. Henri Cossette. Marraine: Mlle Marie-Louise Toupin.

Joseph Gabriel Léo, fils de Arthur Petit, navigateur, et de Anna Marie Arcand.

Parrain: M. Armand Petit. Marraine: Mlle Germaine Arcand.

29 déc. 1912.—Joseph Victor Albéric, fils de Albert Choulette et de Césarie Loranger.

Parrain: M. Frédéric Pintal, ingénieur et son épouse.

—Dimanche soir, le 5 janvier, nous avons eu une très belle conférence sur la Jeunesse Catholique Canadienne Française, par le Dr Baril, Prés.-Général de l'Association de la langue française. MM. Gélinais, Président du Cercle Lafleche des Trois-Rivières et le Rév. Emile Cloutier, et notre député M. J. A. Labissonnière, ont aussi dit quelques mots d'encouragement à notre Cercle Cloutier.

—La pêche aux petits poissons est commencée, mais nous aurions besoin de froid pour avoir de la glace, car avec la pluie que nous avons eue ces jours derniers, le peu que nous avions est fondue.

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt et un décembre 1912, constituant en corporation MM. Jeffrey X. Cossette, cultivateur, Alfred A. Trudel, industriel, J. A. Gravel, notaire, de St-Narcisse, Hygin X. Cossette, cuisinier, et Jean-Baptiste Cossette, cultivateur, de Grand'Mère, dans les buts suivants:

Fabriquer spécialement et exploiter une charrie brevetée par Jeffrey X. Cossette, pour le creusage des fossés et pour l'amélioration des chemins et généralement fabriquer et exploiter toutes espèces de charries;

Fabriquer et exploiter toutes espèces de machines agricoles nécessaires et utiles à l'agriculture;

Etablir une fonderie pour la préparation sous toutes ses formes des ouvrages, en fonte, en fer, en cuivre, en bronze, en aluminium, et de faire le commerce de toutes ces choses ainsi manufacturées, sous le nom de "La Compagnie Industrielle de St-Narcisse," avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en quatre cents actions (400) de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Saint-Narcisse, comté de Champlain.

Date du bureau du secrétaire de la province, ce vingt et unième jour de décembre 1912.

C. J. SIMARD,

5311 Sous-secrétaire de la province.

NOTICE

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies Act, letters patent have been issued by the Lieutenant Governor of the province of Quebec, bearing date the twenty-first day of December, 1912, incorporating Messrs Jeffrey X. Cossette, farmer, Alfred A. Trudel, manufacturer, J. A. Gravel, notary, of Saint-Narcisse, Hygin X. Cossette, cook, and Jean-Baptiste Cossette, farmer, of Grand'Mère, for the following purposes:

To especially manufacture and exploit a plow patented by Jeffrey X. Cossette, for the digging of ditches and the improvement of roads and generally make and exploit all kinds of plows;

To make and exploit all kinds of agricultural implements necessary and useful for farming purposes;

To establish a foundry for the general preparation of cast-iron, copper, brass and aluminum products and to do in all such things thus manufactured, under the name of "La Compagnie Industrielle de Saint-Narcisse," with a capital of twenty thousand dollars (\$20,000.00) divided into four hundred (400) shares of fifty dollars (\$50.00) each.

The principal place of business of the corporation will be at Saint Narcisse, county of Champlain.

Dated from the office of the Provincial Secretary, this twenty first day of December, 1912.

C. J. SIMARD,

5312 Deputy Provincial Secretary.

9-1-13-4 f.

L'IVROGNE NE BOIT PLUS
APRES AVOIR PRIS LE
Traitement Neal
de TROIS JOURS contre l'habitude de l'ivrognerie

Son appétit pour les liqueurs est disparu

Toute passion, tout désir et appétit pour les liqueurs disparaissent. L'odeur ou même la vue de la boisson, sous quelque forme qu'elle soit, le dégoûte. Il ne songe plus à boire et on ne saurait l'amener à cela. C'en est fini pour lui des liqueurs: peu importe le temps pendant lequel il a bu ou l'excès auquel il s'est livré, après trois jours il commence à mener une vie de sobriété. Le Rév. Père Kelly, de Toronto, parlant d'un homme à qui il avait fait prendre le traitement Neal, dit: "On ne saurait imaginer un cas plus désespéré

Ste-Thècle

Le 6 janv.—A une séance spéciale du conseil tenue le 30 décembre, il a été décidé que nous aurons sous peu la lumière électrique. Nos félicitations.

—La température magnifique que nous avons eue depuis quelques jours a permis à nos promeneurs de se promener à l'aise; aussi en ont-ils profité!

Les visiteurs sont très nombreux en notre paroisse à l'occasion des fêtes, entr'autres nous avons remarqué aujourd'hui: M. et Mme St-Germain de St-Casimir, chez Mme Vve A. Richard; M. et Mme Chs. Charrette de Ste-Ursule; M. et Mme P. Benoit des Trois-Rivières, chez M. Theo. Maguan; M. Sauvageau de St-Pierre-Becquets; M. Dolphis Thibodeau de Shawinigan Falls; M. Ernest Perron et Alphonse Caron, tous deux de Montréal.

The United Refining Company Ltd.

Avis est par le présent donné qu'une assemblée générale et spéciale des actionnaires sera tenue à Louiseville, mercredi le 22 janvier, à une heure de l'après-midi, au bureau de la Compagnie pour la ratification des contrats, des règlements et pour l'élection des directeurs.

ERNEST TASCHEREAU, Secrétaire.

Louiseville, Janvier 1913. 9-1-2f



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., lundi, le 27 janvier 1913, des soumissions pour un prolongement du vieux quai Cap de la Madeleine comté de Champlain, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour prolongement du quai, au Cap de la Madeleine, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; de M. A. R. Decry, ingénieur de district, édifice du Bureau de Poste, Québec, et en s'adressant au maître de poste du Cap de la Madeleine, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptés seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 30 décembre 1912.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—32027

9-1-2f

"Les Prévoyants du Canada"
Assurance Fonds de pension
FONDÉE EN 1909
progression des Affaires à Date

	31 déc. 1909	31 déc. 1910	31 déc. 1911	30 sept. 1912
Sections établies	45	149	224	267
Sociétaires actifs	1880	8,510	14,228	17,292
Pensions	5,205	19,260	30,310	36,047
Actif	\$16,461.94	\$70,217.91	\$170,670.80	\$248,331.90

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

Ne manquez pas d'entrer avant le 31 décembre, afin de ne pas perdre une année de rente.

Bureau à Trois-Rivières: 27 Du Platon, J. A. CHARBONNEAU Agent.
Bureau-Chef à Québec: 85, RUE DALHOUSIE, ANTONI LESAGE, GÉRANT.

F. Gauthier & Fils
Tél. Bell 292
DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Coin Royale et St-Georges. TROIS-RIVIERES.



Constamment en magasin: Caskets et Cercueils de tout genre et dimension. Corbillards de 1ère classe, grands et petits. Satisfactions garanties. Embaument des corps. Décor de chambre des plus modernes. Couronnes mortuaires en perles, en fleurs artificielles, en porcelaine, avec feuillages métalliques, etc. Importées directement de France. Service à toute heure du jour et de la nuit.

LE PACIFIQUE CANADIEN

INTERNATIONAL LIVE STOCK EXHIBITION
CHICAGO, ILL.

Novembre 30 à Décembre 7 1912

Des Trois-Rivières à Chicago et retour \$36.25. Billets en vente le 30 novembre et les 1, 2 et 3 décembre 1912. Retour à destination le 9 décembre 1912.

D. CHENEVERT, Agent

Province de Québec, COUR DE District des Trois-Rivières, No. 1243. Ernest Gauthier, marchand de la ville de La Tuque, demandeur, vs Delphis Jean, Shell River Saskatchewan, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Trois-Rivières, 24 Décembre 1912.

ALFRED DESILETS, Greffier Cour Circuit, District des Trois-Rivières.

ALFRED DESY, Proc. du Demandeur.

Initiatives Françaises par l'abbé Thellier de Poncheville. Conférence donnée au Monument National à Montréal le 8 Juillet 1912. Prix: Dix centimes.

La Saison du Grand Ménage
Le moyen le plus sûr pour éviter les fatigues du grand ménage est de nous envoyer vos rideaux et vos autres articles de ce genre et nous les nettoierons ou les teindrons.
Prix Modérés
La Teinturerie Gonthier (Ferd. Bellefeuille, Succ.)
230 Notre Dame - Trois-Rivières
TELEPHONE 331

Nous Avons Prêté de l'Argent à 5 p. c. Dans tout le Canada
Pour bâtir ou acheter—pour diminuer les hypothèques—pour augmenter l'immeuble. Combien payez-vous de loyer? Cela vous achèterait une propriété en dix ans. Examinez notre plan.
The Canadian Home Investment Limited.
3 et 4 Bâtisse Banque Hochelaga Trois-Rivières.
Bureau ouvert lundi et samedi soir jusqu'à neuf heures.

20% Escompte 20% PENDANT CE MOIS
Si vous désirez un article de bonne qualité, venez voir notre assortiment de
SACOCHES
LA PHARMACIE WILLIAMS
20, RUE HART, 20
Nos Bonbons et Chocolats "Nylo" sont toujours Frais et Exquis.


Telephone 456
Arthur Spénard,
(Successeur de Gravel & Spénard)
AGENT et COURTIER D'ASSURANCE
No. 51 Du Platon Trois-Rivières
Voulez-vous avoir satisfaction pour vos ouvrages d'impressions, allez au Bien Public.

SI VOTRE BOIS FONDAIT

Il ne donnerait pas de chaleur. Vous l'achèteriez pour rien. Quand votre poêle **consomme 2 fois trop vite** votre bois, vous perdez autant que si le bois fondait. **LE POELE "CANAYEN"** Breveté le 22 août 1911

pour Bois et Charbon consomme la moitié moins de combustible que n'importe quel autre. Il cuit n'importe quoi en la moitié moins de temps—Réchauffe une maison deux fois plus vite que tout autre poêle ou fournaise.

A. GAGNON & OIE, (Agents) 155-157 rue du Pont, QUEBEC
AGENTS DEMANDES PARTOUT.—S'adresser à J. LACHAINE, Manufacturier, St-Martin, Co. Laval, P.Q.



J. Alex. Carignan & Cie, 111 Bonaventure, Trois-Rivières.

COURRIERS

CAP DE LA MADELEINE

Mercredi, 25 décembre, l'épouse de M. Arthur Lacroix, un fils baptisé sous les jolis noms de Joseph, Noël, Henry, Victor; le parrain fut M. Henry Lacroix, oncle de l'enfant, et la marraine, Melle Maria Lupien, secrétaire sténographe à la Chambre des Communes d'Ottawa.

Nos meilleures félicitations au parrain et à la marraine de cet enfant.

—Mercredi, 1er janvier, étaient conviés chez M. Georges Dargis, tous les membres de la famille ainsi que plusieurs amis. On y comptait environ une cinquantaine de personnes. Le goûter fut des plus succulents. Il y eût chant, musique, déclamation, etc.

Après s'être divertis le plus gaiement possible, tous se retirèrent enchantés du goûter et de la veillée. Pour le premier jour de l'année 1913, c'était réellement édifiant de voir autant d'harmonie dans le cœur des parents et amis. Au revoir! A l'année prochaine.

Saint-Didace

La Noël, cette fête pourtant si ancienne, mais toujours nouvelle, nous est revenue cette année encore avec ses touchantes cérémonies. La crèche d'ordinaire si délicatement et si gracieusement ornée par nos révérendes Sœurs, lesquelles savent si bien faire pour leur céleste Epoux, était ravissante cette année, avec son coquet rocher, ses hauts sapins tout parsemés de neige et de frimas. Il était beau, l'Enfant Jésus sur son lit de paille, au milieu des fleurs et des lumières qu'on y avait si artistement rangées. Aussi, a-t-il attiré à Lui la paroisse entière, laquelle s'est fait un honneur de venir recevoir Jésus-Hostie. Il a dû sourire divinement, ce bon petit Jésus, en voyant une foule aussi nombreuse s'approcher de la table eucharistique.

La messe fut célébrée par M. l'abbé D. Baril, professeur, aux Trois-Rivières.

Le solennel "Minuit Chrétiens" fut chanté par M. Siméon Barrette. L'orgue, sous la direction de Melle Florentine Barrette et Lydia Desjardins a très bien rendu ses harmonies.

Et nos petits bergers donc, avec leur coiffure, et leurs chants de circonstance, et leurs présents, offerts à Celui qui a dit: "Laissez venir à moi les humbles."

1912 va donc s'évanouir pour faire place à une année nouvelle; que sera 1913. Encore une année jetée dans l'océan du passé!

Ste-Flore

Jeudi, le 26 fut baptisée: Marie, Bernadette, Alice enfant de Belly Sauvageau. Parrain, Jos Grindelair, marraine, Alicé Ayotte.

—Samedi le 28, Joseph, Louis, Eugène, enfant de Adélarde Deziel. Parrain, Eugène Gareau, marraine, Illumina Lampron.

—On annonce pour le 7 janvier prochain, le mariage de Melle Alida Leblanc, fille de Thomas Leblanc, avec M. Eugène Laperrière. Tous deux sont de Ste Flore.

MARGUILLER

A une assemblée de franc-tenanciers de cette paroisse, M. Eugène Beaupré a été nommé marguiller en remplacement de M. Barclès Juneau sortant de charge.

—M. Charles Rochefort, du Cap de La Madeleine, était de passage chez M. Edmond Julien à Noël.

—M. et Mme Edouard Boucher de St-Paulin étaient en promenade chez Benjamin Lavergne la semaine dernière.

—M. Avila Julien, du séminaire aux Trois-Rivières, est venu passer sa vacance du Jour de l'An chez ses parents, M. Edmond Julien

—M. le Dr J. A. Lacroix autrefois de St-Alexis des Monts, est venu fixer sa résidence ici.

—M. Rodolphe Deschenes était de passage aux Chûtes Shawinigan ces jours derniers.

ST-ETIENNE

Noël! Noël! Que c'est beau! Que c'est touchant une belle messe de minuit! Qu'il est doux au cœur chrétien d'entendre raconter dans de pieux cantiques les mystères de cette nuit où il y a des siècles les anges annoncèrent à de pauvres bergers qu'un Dieu leur était né.

Depuis ce temps-là, cette fête, célébrée dans le monde entier, est attendue avec hâte parcequ'elle est toujours nouvelle.

Comme toujours nous avons eu ici une très belle messe de Minuit. Le choeur de chant sous l'habile direction de M. le docteur Pierre Millette rendit la messe Royale harmonisée. Les anciens cantiques de Noël furent très bien chantés et on entendit avec émotion les accords de la "Pastorale".

À la Messe de l'aurore les bergers firent leur entrée en chantant: "O bergers assemblons-nous." et se rendirent aux pieds de l'Enfant-Jésus, où, ils chantèrent plusieurs beaux cantiques.

Pour cette solennité, l'Eglise avait revêtu sa plus belle parure; les autels étaient parés avec goût, la crèche était magnifique et apparaissait dans un flot de lumières.

Le chant, l'éclat de la parure, Jésus reposant sur un peu de paille. L'heure solennelle, tout nous portait à adorer, à aimer et à remercier.

A la messe du jour le Révérend Père J. A. Trudel rédemptoriste prononça un émouvant sermon de circonstance et daigna féliciter les paroissiens de s'être approchés en aussi grand nombre à la Sainte-Table.

—A une assemblée générale des paroissiens, M. Téléphore Bouchard a été nommé marguiller à l'unanimité en remplacement de M. Joseph Carbonneau sortant de charge.

Ces jours derniers, M. le curé recevait la visite de MM. les abbés H. Trudel curé d'Almaville, et J. A. Trudel, vicaire à St-Bernard.

—M. Parfait Descôteaux et Melle Anna Descôteaux étaient aux Chûtes Shawinigan, ces jours derniers.

St-Barnabé

Melle Diana Lambert de Ste-Ursule était en promenade, la semaine dernière, chez M. Michel Bourassa, ainsi que M. et Mme Lucien Bourassa de Shawinigan, et M. Arthur Paquin de Trois-Rivières.

—Étaient en promenade le jour de Noël chez M. Joe. Rivard, M. et Mme Janvier de Trois-Rivières, Melle Blanche Chartier et M. Georges Pellerin également de Trois-Rivières.

—M. et Mme Évariste Gélinas ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, de la naissance de deux filles. Parrains et marraines M. et Mme Amédée Boucher et M. et Mme Euchariste Lavergne.

—A une assemblée des franc-tenanciers de cette paroisse, M. Carous Ricard a été nommé marguiller en remplacement de M. Jos. Deschenes sortant de charge.

—La fête de Noël a été célébrée avec grand éclat; le choeur de chant sous la direction du notaire Gélinas, exécuta de jolis morceaux. Le sermon de circonstance fut donné par le Révérend Père Frédéric.

Magnifiques Terrains à Vendre

Plusieurs emplacements spéciaux pour résidences privées. A proximité de la Cathédrale, de l'Hotel-de-Ville, du Marché, etc. Ces terrains autrefois la propriété de M. Eug. Balcer. Ces terrains se trouvent sur la rue Plaisante et seront vendus à des conditions faciles.

S'adresser à

EDMOND PRATTE, boulanger, No 35 St-Olivier, Trois-Rivières, 12-12 4 f

United Refining Co., Ltd.

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts Révisés du Canada, 1903, désigné Loi des Compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres Patentes en date du 5e jour de décembre 1912, constituant en corporation, Arthur Moisan, comptable; Armand Lavergne, Charles Smith et Ernest Taschereau, avocats, et Christina Ferguson, sténographe, tous de la cité de Québec, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Acheter, vendre, transporter, importer, exporter, manufacturer, raffiner, clarifier et autrement préparer pour le marché du sucre, du sirop, des mélasses, des savons, des parfums et autres articles de toilette, bleu et soude de buanderie, des épices, fruits, liqueurs douces, eaux minérales, vinaigre, moutarde et effets en boîtes, et tous leurs produits et produits secondaires, et de tous les articles de commerce d'une nature identique; (b) Manufacturer, acheter, vendre, et faire le commerce de barils, boîtes, sacs d'emballage ont besoin la Compagnie dans son industrie, et à cette fin acheter, arrenter, ou autrement acquérir des scieries, moulins à raboter, tonneries, fabriques de boîtes, et les entretenir et vendre ou autrement disposer de ces produits; (c) Acquérir par achat, bail ou autrement, et ériger, construire, entretenir, exploiter, améliorer, ou aider à l'acquisition, érection, construction, entretien, exploitation ou amélioration des raffineries du sucre, moulins, fabriques, docks, jetées, quais, entrepôts, élévateurs, bâtiments, chemins, maisons pour les employés ou autres, et ouvrage de tout genre, et convertir et disposer les terres de la Compagnie en chemins, rues et autres facilités, et généralement améliorer la propriété de la compagnie; (d) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à or-

dre, lettres de change, connaissances mandants et autres instruments négociables ou transférables; (e) Emettre des récépissés, négociables ou non, pour des marchandises entreposées chez la compagnie; (f) Prêter des fonds ou d'autre manière garantir les contrats, ou autrement aider toute personne, maison ou compagnie avec laquelle la compagnie a des relations d'affaires; (g) Souscrire, avec ou sans conditions, entreprendre, émettre à commissions, ou autrement prendre, détenir, céder et convertir toutes sortes de stocks, actions et valeurs de toutes compagnies avec lesquelles la présente compagnie a des relations d'affaires ou engagées dans une industrie similaire, subsidiaire ou autre qui peut être exercée à l'avantage de la présente compagnie, de sa propriété ou de ses droits, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (h) S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, les concessions réciproques ou la coopération avec toute personne, maison ou compagnie, et promouvoir et aider à promouvoir, constituer, former, organiser des compagnies, syndicats ou sociétés de toutes sortes à l'effet d'acquiescer et entreprendre la propriété et les engagements de la présente compagnie, ou de favoriser directement ou indirectement ses objets, ou pour toute autre fin qui sera jugée opportune pour la présente compagnie; (i) Acheter, prendre à bail, ou autrement acquiescer, détenir, posséder, utiliser, développer, échanger, vendre ou autrement faire valoir, des concessions, droits, privilèges, permis et servitudes convenables à l'industrie de la compagnie; (j) Acquiescer toute entreprise, l'outillage, le stock, la clientèle, les servitudes et les biens de toutes sortes et exercer toute autre industrie qui sera jugée propre à être avantageusement exercée en rapport avec aucuns des objets susdits, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur de la propriété et des droits de la couronne ou de les rendre profitables; et les payer en deniers comptants, actions ou débiteures de la compagnie ou autrement; (k) Demander, acheter ou autrement acquiescer des brevets, permis, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout secret ou autre renseignement concernant toute invention qui sera jugée propre aux fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage, autrement faire valoir la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis; (l) Conclure des conventions avec toutes autorités municipales, locales ou autres qui paraîtront avantageuses aux fins de la compagnie, ou aucune d'elles, et obtenir de toutes telles autorités, tous droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera bon d'obtenir, et exécuter, exercer et se conformer à tous les arrangements, droits, privilèges et concessions; (m) Acquiescer par achat, bail, concessions, permis ou autrement, et entretenir, exploiter et développer des chûtes d'eau, barrages, passages, tunnels, conduits et autres travaux, outillage et bâtiments pour la manufacture, production, conversion de la force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre, pourvu toutefois que la vente et distribution de cette force électrique, pneumatique, hydraulique ou autre force seront subordonnées aux règlements municipaux ou locaux à ce sujet; (n) Manufacturer, acheter ou autrement acquiescer, détenir, transférer, négocier et disposer d'effets, articles et marchandises et propriété de toutes sortes; (o) Transporter des effets, articles et marchandises par eau et par terre, et acheter, posséder, affréter et mettre en service des navires, bateaux, remorqueurs, barges et autres vaisseaux; (p) Acquiescer, entretenir, construire et exploiter sur les terres de la compagnie ou sur les terres contrôlées par la compagnie, des voies d'évitement, tramways et autres moyens de transporter les effets, articles et marchandises appartenant ou non à la Compagnie; (q) Construire, améliorer, entretenir, travailler, gérer, exécuter ou contrôler tous les chemins, voies, ponts, réservoirs, cours d'eau, quais, manufactures, entrepôts, usines électriques, boutiques, magasins et autres travaux et facilités qui paraîtront propres à favoriser directement ou indirectement les intérêts de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider, ou prendre part à leur construction, amélioration, entretien, administration, ou exécution ou contrôle; (r) Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie, ou de toute partie de son entreprise pour la compensation que la compagnie jugera convenable, et en particulier pour des actions, débiteures ou valeur de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie; (s) Faire tous les actes et choses ci-dessus en qualité de principaux, d'agents, d'entrepreneurs, de fidéicommissaires, ou autrement, et soit seuls soit conjointement avec d'autres; (t) Faire tous les autres actes qui découleront des objets susdits, ou qui seront propres à les atteindre; (u) Rémunérer, en les payant en deniers comptants, ou en actions, obligations, ou de toute autre manière, les services rendus ou à rendre par toute personne en corporation, pour placer ou aider à placer ou garantir le placement du capital, actions et des obligations ou autres valeurs de la compagnie, ou des débiteures de la compagnie, ou relativement à la formation de la compagnie ou à son avancement et à la direction de ses affaires; (v) Les objets ou fins et pouvoirs précédemment énumérés de la compagnie seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres; et la compagnie pourra exercer l'un ou plus des dits pouvoirs, sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut les concernant ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelque autre article de ces objets, pouvoirs ou fins. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "United Refining Company Limited", avec un capital-actions de cent-cinquante mille dollars, divisé en 1,500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Louisville, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 7e jour de décembre, 1912.

THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

ALLEYN TASCHEREAU,
Procureur de la Compagnie.

4 f. — 26-12-12.

Parfum! Parfum!

Dernières créations des célèbres maisons RIGAUD, HOMBIGANT, LEUTHÉRIC, GODET, ATKINSON, VIVIERS, PIVERT, ETC. Pour tous les goûts et toutes les bourses, depuis 25c à \$2.50 l'once. Aussi assortiment complet d'Articles de Toilette, Bonbons, Chocolats, Cigares, Médecines Brevetées, etc. Commandes par téléphone remplies et livrées avec soin et promptitude. Nous sollicitons votre patronage.

PHARMACIE BADEAUX

Tél. Bell 9 - 4, Rue Céline

Pour vos EPICERIES allez chez

Bellefeuille & Giroux

MARCHANDS LICENCIÉS

GROS ET DÉTAIL

Coin Des Forges et Hart

TELEPHONE 310

La Banque Provinciale

DU CANADA.

(Incorporée par un Acte de Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central: 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Capital Payé \$1,000,000.00.

Réserve et Surplus \$512,463.19 (au 31 Déc. 1911.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. LAPORTE. De la maison Laporte, Martin & Cie Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. W. F. CARSLY. De la maison en gros, Carsley Sons & Co. Ex-Ministre de l'Agriculture.
Honorable L. BEAUBIEN. Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
M. G. M. BOSWORTH. Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
M. ALPHONSE RACINE. De la Librairie Beauchemin Ltée.
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN. Directeur-Gérant.
Monsieur TANCREDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Censeurs.)

Prés.: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Prés.: Dr E. P. LACHAPPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. MARTIAL CHEVALIER. Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant: TANCREDE BIENVENU.
Inspecteur en chef: J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.
Secrétaire: ALEX. BOYER.

Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne.

Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

SUCCESSALE AUX TROIS-RIVIERES,

Bureau: 56 Des Forges.

GEORGES PELLERIN, Gérant.

Voilà l'Hiver!

Il vous faut un MANTEAU

ETOLE, Etc., en Fourrures? C'est bien, je vous invite à venir visiter à mon magasin le grand choix dans cette ligne, il y en a pour tous les goûts et des prix les plus bas.

TRAVAIL SOIGNÉ, SATISFACTION GARANTIE.

OVIDE ROCHELEAU

22 RUE HART, - - TROIS-RIVIERES

(Voisin de la Pharmacie Williams)



Gateaux, Biscuits, Pâtisseries.

Ce qui a fait, ce qui justifie la vogue sans cesse croissante de la

Farine St. Lawrence

C'est sa haute qualité. Toute personne qui s'en est servie pour Gateaux, Biscuits ou Pâtisseries en a obtenu des résultats tellement satisfaisants qu'elle l'a non-seulement adoptée définitivement, mais encore qu'elle la recommande chaleureusement dans le cercle de ses relations.

Le volume des ventes—toujours croissantes—consacre le succès des marques de Farine "St. Lawrence".

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 6741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".



Pour vos impressions adressez-vous au Bien Public, 3 rue Hart.

Conseil de Ville

Séance Spéciale, le 7 janvier 1913

Son Honneur le maire Normand et MM. les échevins Beaulac, Ryan, Bellefeuille, Verrette, Bourgeois et Lamy sont présents.

Après lecture des procès verbaux des dernières séances du conseil, on procède de suite aux affaires de routine.

Lettre de M. Alfred Frigon demandant à acheter de la ville de la pierre concassée pour faire des traverses dans les rues. Accordée.

Lettre de M. P. E. Béland, boucher, disant que l'étal qu'il occupe au marché, n'est pas assez grand pour répondre aux besoins de son commerce et demandant la permission de déplacer la glacière pour lui donner plus de place.

Référée au surintendant pour rapport.

On fait lecture d'un grand nombre de lettres pour remises de taxes, soit à cause d'erreur ou de pauvreté. Ces lettres sont référées au comité pour étude.

Lettre de M. Ed. F. Landry, demandant d'être réinstallé dans sa position d'inspecteur sanitaire avec un salaire de \$780.00 par année. Référée au comité permanent.

Lettre de M. Arthur St-Charles demandant une licence pour faire le commerce de boucher au coin des rues St-Paul et St-Charles.

Lettre de Mde Ritchie demandant la salle de l'Hôtel de ville pour y donner une soirée de charité vers la fin de février. Accordée.

Lettre de Sir Lomer Gouin accusant réception de tous les documents concernant l'affaire de vente de bois sans licence Vézina.

Lettre de M. Brossnan disant que sur l'ordre du percepteur il a envoyé le grand constable chez M. Vézina pour y saisir la boisson qui s'y trouverait, mais qu'il n'a pu saisir parce que M. Vézina n'avait en magasin que de la bière qui était insaisissable et que celui-ci avait une licence pour vendre de la bière.

Le maire trouve les termes de cette lettre un peu vagues. Il aimerait à connaître le grand Constable qui a fait la saisie et le percepteur qui a donné l'ordre de faire la saisie.

M. Beaulac dit qu'on se rit du Conseil, et demande si la ville ne pourrait pas elle-même être autorisée à faire la saisie.

Cette lettre de M. Brossnan sera envoyée au Procureur Général laissant voir le mécontentement du conseil concernant les procédures suivies dans cette affaire.

Lettre de M. C. H. Moineau disant qu'il ne tiendra plus compte des papiers qu'on lui enverra concernant ses taxes du terrain de Base Ball qui ne lui appartient pas.

Lettre de la Canada Iron demandant d'acheter de la ville une quinzième de voyages de pierre concassée. Accordée.

Lettre de la Wabasso Cotton faisant remarquer au conseil que l'on construit beaucoup de maisons avec chambres noires aux environs de leur manufacture, et demandant au conseil d'y voir, vu que ces maisons sont très malsaines pour les ouvriers qui devront les habiter. Le Maire dit que c'est là une question sérieuse et que l'on ne devrait pas permettre ces chambres noires dans les maisons.

Référée au Comité.

Lettre du conseil de ville d'Ottawa faisant appel à l'expérience de la ville des Trois-Rivières au sujet de la prise d'eau par puits instantanés.

Référée à l'ingénieur.

Lettre du Grand Tronc disant qu'il

leur est impossible de retarder le départ du train à 10 h. a. m. vu que ce retard causerait un dérangement complet sur toute leur ligne.

Lettre de M. Simard réclamant \$5 de dommages arrivés à sa voiture sur la rue Denoue à cause du mauvais état des chemins. Référée au surintendant qui devra régler avec M. Simard.

Rapport de l'ingénieur concernant les pompes de l'aqueduc et travaux faits à l'aqueduc.

Il est ensuite proposé par l'échevin Bourgeois, secondé par l'échevin Beaulac que le rapport du comité des finances soit adopté. Adopté.

Lecture est faite du projet de M. Boivin demandant au conseil de donner suite à sa résolution concernant son cas artificiel.

M. Bourgeois demande de référer ce projet à l'avocat de la cité, disant qu'il serait peut-être imprudent de rappeler cette résolution avant de connaître l'opinion de l'avocat de la cité. Référée à l'avocat.

Il est proposé par M. l'échevin Bellefeuille, secondé par l'échevin Verrette que M. l'échevin Bourgeois soit nommé maire suppléant pour le semestre courant. Adopté.

Lettre de la Bell Telephone disant qu'elle est prête à louer à la corporation pour son système d'alarme, des fils souterrains au prix de \$25.00.

M. l'échevin Beaulac demande si le conseil a l'intention d'acheter de la pierre pour macadamiser les rues de la ville. Le surintendant devra faire un rapport.

M. Beaulac fait remarquer que la ville devrait encourager les gens sobres plutôt que des ivrognes d'habitude, comme journaliers de la corporation. Il dit que beaucoup d'honnêtes pères de familles ne trouvent pas d'emploi à la corporation quand celle-ci semble être le refuge de tous les ivrognes de la ville.

M. Beaulac demande si le conseil sait maintenant à quoi s'en tenir sur le compte de M. Lister.

M. Verrette dit qu'il a rencontré M. McDunnough qui dit avoir fait venir M. Lister aux Trois-Rivières, à la demande de l'ingénieur de la cité.

Il est proposé par M. Beaulac, secondé par M. Ryan que le trésorier soit autorisé à payer à M. Ben Bourgeois la somme de \$75.00 pour argent que ce dernier a déboursé pour payer M. Lister.

M. Beaulac demande des lumières pour les nouvelles rues qui viennent d'être achetées de M. Héту. Référée au Chef de Police.

M. Ryan voudrait connaître combien vont coûter tous les travaux qui se font actuellement sur les rues Carlier, Denoue et Angoulême.

M. Bourgeois dit qu'il devrait être possible de connaître mathématiquement ce que coûte la verge cube de creusage des rues pour la pose des tuyaux.

M. Verrette demande pour les Zouaves la salle du marché pour un soir. Accordée.

M. Bourgeois dit que le chef du bureau de santé s'est mis en communication avec le bureau d'hygiène de la province et que le bureau d'hygiène, après étude, a déclaré que les méchantes odeurs qui se dégagent par la cheminée de la Wayagamach ne sont pas nuisibles à la santé.

Le maire dit qu'il a vu les directeurs de la Wayagamach qui sont à étudier sérieusement à faire disparaître ces odeurs désagréables.

La séance est close et s'ajourne au troisième lundi du mois courant.

Madame et Mesdemoiselles Frécynet

Souhaitent une bonne et heureuse année et offrent leurs meilleurs vœux de bonheur, à toutes les dames de la ville et des paroisses avoisinantes, en les remerciant de leur patronage et en comptant comme par le passé sur leurs commandes de l'an 1913.

Grande Partie de Whist

A la nouvelle Salle des Zouaves, rue Volontaire, le 28 Janvier 1913.

Faisons-nous un devoir d'aller encourager, par notre présence, ce beau corps des Zouaves, les défenseurs du Pape et de la sainte cause.

Il y aura de beaux cadeaux qui seront donnés aux gagnants.

La partie commencera mardi soir, à huit heures précises.

Le prix du billet est de vingt-cinq centimes.

3 f—9-13

Les nombreux visiteurs venus ici durant les fêtes ont admiré la qualité des tweeds et la coupe des vêtements "Fit-Rite" et "Fit-Reform" vendus par la maison Bondy & Beaulac, coin Bonaventure et Ste-Marie.

LA CAISSE POPULAIRE Des Trois-Rivières.

Mouvement de la Caisse du 1er décembre au 31 décembre 1912.

EN RENTREES :	
Taxes d'entrées.....	\$ 48.80
Capital Social.....	2471.69
Epargne.....	7406.81
Remis sur Prêts.....	1178.79
Bénéfices.....	99.54
	\$ 11265.63

EN EMPLOIS :	
Dépenses.....	\$ 25.10
Bonis payés.....	471.71
Int. Epargne.....	6.09
Prêts.....	1582.93
Retrait sur Capital.....	679.75
Epargne.....	8121.01
Balance en Caisse.....	379.04
	\$ 11265.63

Mouvement de la Caisse du 1er décembre au 31 décembre 1911.

EN RENTREES :	
Taxes d'entrées.....	\$ 3.10
Capital Social.....	184.70
Epargne.....	1301.42
Remis sur Prêts.....	189.96
Bénéfices.....	10.02
	\$ 1689.20

EN EMPLOIS :	
Dépenses.....	\$ 17.50
Prêts.....	838.18
Retrait sur Capital.....	100.00
Epargne.....	731.96
Balance en Caisse.....	1.56
	\$ 1689.20

Brillant Succès

Les Prévoyants du Canada sont heureux de faire part à leurs sociétaires, que dans le mois de décembre dernier ils ont recruté plus de onze cents membres et vendu au delà de deux mille parts de pension. C'est un record.

Statistiques—Au cours de l'année 1912, il y a eu dans la paroisse de l'Immaculée Conception des Trois-Rivières, 348 naissances, 192 décès et 75 mariages.

M. le curé J. Massicotte, accompagné du Dr Bellemare et de M. Geo. Morissette marguilliers, fait cette semaine, la visite paroissiale de la campagne.

Pont de glace

Les glaces du Lac, à la suite des dernières grandes pluies, ont descendu d'abondance. Des banquettes accumulées dans le voisinage du moulin-à-vent, ont formé un pont de glace auquel le froid de mardi et la tempête de mercredi ont dû donner suffisamment de consistance.

M. Georges Dubuc nous arrivait hier soir de Burlington Vt. Etats-Unis, où il était allé faire une assez longue promenade.

Son retour ne laisse pas ses amis indifférents; parents et amis sont heureux de le revoir.

Les visites agréables et utiles faites durant le temps des fêtes, nous engagent fortement à retourner chez ce tailleur fashionable qu'ait H. Girardeau, No. 208 Notre-Dame.

VARIOLE

On signale, par ci par là, quelques cas de petite vérole. Jusqu'à présent elle fut d'un caractère assez bénin, mais rien nous dit qu'elle ne prendra

pas un jour ou l'autre, un caractère plus grave.

On ne saurait donc trop se mettre en garde. Il vaut mieux prévenir que guérir.

Quand la maladie fait son apparition dans une maison, le médecin doit être prévenu.

Il s'est déjà vu des parents qui laissaient leurs enfants atteints de vérole jouer avec leurs compagnons et se rendre à l'école. Cela est impardonnable.

FOURRURES

Pourquoi aller dans les grands magasins payer des gros prix pour vos fourrures, tandis que vous pouvez avoir tout aussi bon, aussi bien fait pour presque la moitié du prix, chez OVIDE ROCHELEAU, manufacturier et marchand de fourrures.

Nous offrons en vente la balance de notre stock de fourrures à des prix excessivement bas. Il faut que tout parte. Aucune offre refusée.

Nominations ecclésiastiques.

Par décision de S. G. Mgr Cloutier, le regretté M. Jos. Caron est remplacé à la cure de La Pointe du Lac par M. l'abbé H. Poisson ci-devant curé à St-Jean des Piles; et à ce dernier succède M. l'abbé Côme Carbonneau vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières.

Nouveau magistrat de district

Le gouvernement provincial vient de nommer magistrat de district, M. Alfred Marchildon, avocat et greffier de la paix.

Assemblée du Cercle Lafleche, dimanche le 12 courant à 1 heure P. M.

Le premier baptême de l'année 1913 a été celui de Jos. Alfred Avila, fils de Arthur Godin.

Le 4 janvier a été baptisée, Marie-Françoise-Hermine, fille de M. C. E. Darche M. D. et de Eva Lajoie. Parrain; M. Frs Lajoie, avocat. Marraine; Dame Hermine Dansereau.

Notre-Dame des Sept Allégresses

Le 20 décembre dernier, M. Nap. Fortier, entrepreneur-menuisier, a été élu marguillier. Il remplace au banc d'œuvre M. P. B. Dumoulin, N. P., sortant de charge.

—Les statistiques pour l'année 1912 accusent: 87 baptêmes, 21 mariages et 50 sépultures dont 20 d'adultes.

—L'hiver ne semble pas trop paralyser la construction; à la Wabasso, à l'école Notre-Dame, partout les travaux avancent rapidement et l'ouvrage abonde. Près du côtéau, rue St-Maurice, des MM. Labrecque venus de la Beauce, viennent d'installer une manufacture de portes et fenêtres besoin grandement senti dans le quartier. Les propriétaires se déclarent enchantés de l'encouragement qu'ils reçoivent chaque jour.

Si j'en crois la rumeur d'autres industries similaires surgiront bientôt de nos terrains vagues....

—La fameuse question de l'achat des rues Carlier, Denoue, Cooke, etc., est enfin réglée, et bien réglée. Tout le monde est content; en un tour de main et un coup de pic, les tuyaux de l'aqueduc ont été posés, le reste des améliorations ne sauraient tarder.

Qu'il plaise à notre Conseil de ville d'accepter le gros merci de la population.

Une suggestion en passant: pourquoi la rue Carlier ne serait-elle pas prolongée, le long du côtéau, jusqu'à la rue Laviolette? On mettrait ainsi en valeur, quantité de lots qui ne rapportent pas grand-chose à la ville, encore moins à leurs propriétaires respectifs. La dépense serait minimum si comme on le dit, ces derniers donneraient le terrain gratis.

PROGRESSIF ?

PERDUE

Une montre en or, pour homme, a été perdue entre la rue Ste-Julie et Duplessis-Boehard, le long de la rue St-Martin.

Récompense à qui la rapportera au No 20 St-Martin.

Initiales sur la montre, E. H.

PENDANT CE MOIS...

Vous pouvez économiser énormément pendant ce mois, en achetant les plus belles et les plus nouvelles chaussures d'hiver.

Offre spéciale: 80 pds. de chaussures box-calf pour dame; bleu et boutons avec semelles vieillissées, jaune et noire, valeur \$5.00 pour..... **3.50**

Bottines en cuir patent pour hommes, femmes et enfants, cette semaine nous réduisons DIX POUR CENT sur toutes nos lignes.

Nous venons de recevoir les bottines pour patin, pour hommes, femmes, garçons et fillettes. Grand assortiment, et à TRES BAS PRIX.

N'oubliez pas les bottines de feutre, pantoufles, que nous vendons CINQ POUR CENT meilleur marché.

Guêtres de dames, prix spécial, valeur \$1.00 pour **75c**

Spécial: Guêtres d'enfants, valant 75c et 85c red **45c**

Fameuses Claques Jacques-Cartier, pour hommes, femmes, filles et enfants, modées à boutons, talons cubains, etc.

Nous réparons les chaussures
Réné & Duplessis, 18 Des Forges, (En face du Marché.)

Almanach Nadruco

38 tonnes de Papier

Cette énorme quantité de papier fut employée pour l'impression de notre Almanach Nadruco de 1913, maintenant sous presse.

Comme chaque Almanach pèse un peu moins de deux onces, ce poids des 38 tonnes nous dit que 700,000 copies sont imprimées—une copie à chaque onze individus ou par deux familles.

Sa popularité est étonnante, pourtant elle n'est que dans sa quatrième édition. Cela est dû à ses utiles informations et à ses bons conseils pour la santé et confort physique.

Votre Pharmacien à une copie pour vous. Voyez à vous la procurer.

DEMANDE

Par une compagnie financière ayant des bureaux d'une rive à l'autre.

Un vendeur pour Trois-Rivières et district. Un, parlant l'anglais et le français préféré.

Grands avantages de promotion.

Répondre par lettre.

B. P. 43

TROIS-RIVIERES P. Q.

4fs.

A VENDRE

Piano, Machine à coudre et autres effets de ménage.

S'adresser à

16 Niverville, Trois-Rivières.

A LOUER

Chambre à louer avec ou sans pension. S'adresser à

16 Niverville, Trois-Rivières.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., lundi, le 10 février 1913, des soumissions pour la construction de deux écluses et d'un barrage, dans le havre de Québec, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour écluses et barrage, Québec, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur de district, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; M. A. R. Decary, ingénieur de district, Bureau de Poste, Québec; M. C. E. W. Diddwell, ingénieur de district, Halifax, N. E.; M. F. G. Goodspeed, ingénieur de district, St-Jean, N.-B., et M. J. G. Sing, ingénieur de district, édifice Confederation Life, Toronto, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de société, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p.c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur (dont la soumission aura été acceptée) refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement le contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni le plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre,

R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

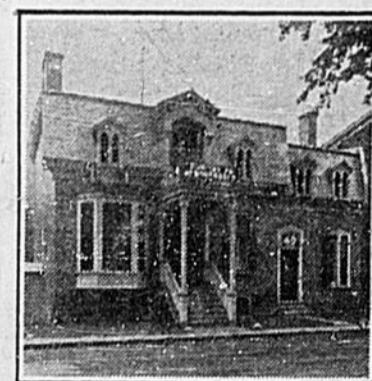
Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 26 décembre 1912.

N.B.—Le ministre ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—33390.

HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS

TROIS-RIVIERES, P. Q.



Médecine, CHIRURGIE GÉNÉRALE, Maladies de la Gorge, du Nez et des Orelles, Accouchements, Rayons X, Radiographie par les appareils les plus nouveaux, Electricité Médicale (Haute fréquence.)

47 et 49 Av. LAVIOLETTE

Une visite est sollicitée.

Pour toutes informations s'adresser au

Docteur Bourgeois,

PROPRIÉTAIRE.

Tél. Bell 176

Boîte Postale 38

Désirez-vous acheter des belles et bonnes chaussures? Voulez-vous les payer le plus bas prix possible? Venez chez

A. CORBEIL

32, Des Forges

G. COURTOIS, Gerant.

Nous venons de recevoir nos claques. Nous en avons un grand choix. Nous accordons toujours 10% de réduction.

Courrier de la Cité

De La Salle

Dimanche dernier, dans l'après-midi, parents et amis étaient invités à une fête scolaire à l'Académie, pour la proclamation du résultat des examens de décembre et pour la présentation des souhaits de bonne année à Monsieur l'Aumônier. Ces examens oraux de la Classe Académique, faits avec une solennité inaccoutumée, sont la preuve qu'une sérieuse préparation avait été apportée à l'étude du programme.

Une jolie petite opérette "Les Enfants de Saint Louis" a été très bien jouée. MM. A. Lebleu, Ernest Bouillé, A. Raymond, Albert Monty, et Jérôme Lebel méritent mention spéciale.

Il y eut musique par l'Harmonie D. L. S. sous la direction toujours appréciée du Professeur Weber.

Résultat des Examens

Classe Académique; Finissants: J. Schiller, Stan. Hélie, Nestor Hamel, Rosaire Lacroix.

Première Année: Maurice Panneton, H. A. Larivière, Georges Chartray, Jos. Courteau, Jos. Hart.

Première Classe; Maurice Ricard, Louis Beaudry, Jules Godin, A. Vézina, Henri Hamel, Henri Cloutier, M. Lacroix.

Deuxième Classe: Stan. Panneton, Albert Plouffe, D. Lafontaine, L. Langis, C. Bellefeuille, L. P. Lafontaine.

Troisième Classe A.: R. Rocheleau, Alp. Paquin, Luc. Paquin, Ph. Millette, Albert Monty, Henri Lesieur.

Troisième Classe B.: Pierre Bigué, P. Frécynet, L. Rivard, J. Bergeron, Henri Guy.

Classe Spéciale: J. Poirier, O. Poirier, H. Dubois, L. Panneton.